

La batterie d'Ennemont était située à l'entrée du havre à 1050 m (1/4 lieue) de la précédente. Il en existe encore de maigres vestiges situés en bordure de la route de la plage. Construite en 1760, pendant la guerre de Sept-Ans, c'était, à l'origine, un simple épaulement de terre édifié sur un rocher peu élevé, avec corps de garde et magasin à poudre. Elle était destinée à interdire l'accès du havre aux bâtiments ennemis venant du sud ou ayant échappé au feu du fort du Nez-de-Carteret. En 1760, elle était armée de deux canons de 12, deux de 24 en 1762 et 1795 ainsi qu'en 1808 et 1811. La batterie d'Ennemont avait été reconstruite, au même emplacement, vers 1802. Un plan, établi vers 1830, montre clairement sa disposition : un mur d'escarpe de forme semi-elliptique d'une hauteur de 6 mètres, largeur un mètre ; un bâtiment de 14 mètres de long sur 7 mètres de large abritant un corps de garde, un logement de gardien et un magasin à poudre. L'accès à la plateforme est surveillé depuis une guérite. En 1841, on projetait de l'armer de 2 canons de 30 et d'un obusier de 22. La batterie fut déclassée après 1870.

Les vestiges encore visibles en bordure de la route de la plage sont un fragment du mur d'escarpe d'épaisseur 1 mètre, longueur 7 mètres environ, hauteur 3 mètres.

Le service de garde de la batterie d'Ennemont était encore assuré, en 1840, par les hommes de la Garde Nationale de Carteret ainsi qu'en témoigne une page du « Registre des hommes de service à la batterie d'Ennemont » parvenue jusqu'à nous ⁽⁶⁾ :

« 24 octobre 1840

Registre des hommes de service à la batterie d'Ennemont.

Octobre 24 - Mautalent Pierre, lieutenant, avec Du Châtel Edmond.

Octobre 25 - Poret Jean, sous-lieutenant, avec Lepetit François.

Octobre 26 - Hauvet Pierre, sergent-major, avec Brunel François.

⁽⁶⁾ Archives privées.

Octobre 27 - Toulorge Michel, sergent-fourrier, avec Jean Ledos.
 Octobre 28 - Duval Jean, sergent, avec Lefèvre Jules.
 Octobre 29 - Vigot Pierre, sergent, avec Lechevallier Aimable.
 Octobre 30 - Lemarchand Pierre, sergent, avec Leclerc Jean-Baptiste.
 Octobre 31 - Sorel Jacques, sergent, avec Poret Jean-François.

Novembre 1 - Gallier Alexandre, caporal avec Lequertier François.
 Novembre 2 - Lemarchand François, caporal, avec Troudet Charles.
 Novembre 3 - Le Vallois Victor, caporal avec Lalonde Guillaume ».

On a pu formuler une objection quant à l'utilité de cette batterie en l'estimant mal placée et dans l'impossibilité de tirer vers l'entrée du havre à cause des dunes situées entre son emplacement et le chenal d'accès au havre. C'est méconnaître la disposition ancienne des lieux. Ces dunes sont la conséquence de l'édification de la digue nord, vers les années 1875-1880, époque où la batterie était déclassée, dans le but de fixer définitivement le chenal d'accès qui se déplaçait fréquemment et d'empêcher qu'il soit comblé par les sables.

Antérieurement à la construction de cette digue, la batterie d'Ennemont avait pour ainsi dire « les pieds dans l'eau ». En 1775, l'ingénieur De Caux écrit qu'elle est « placée sur un rocher et n'est point à l'abri d'être emportée quelques jours par la mer qui en ruine les pieds ». Par conséquent, à l'époque où elle a été construite et jusqu'à l'édification de la digue nord, cette batterie a parfaitement rempli son double rôle : défendre l'entrée du chenal d'accès au havre de Carteret et protéger les bâtiments au mouillage en attente de la marée haute pour y entrer.



Le site du port et du havre de Carteret risque de changer d'aspect si les projets d'aménagement d'un nouveau port pour la pêche et la plaisance, assortis d'un plan d'urbanisation, sont effectivement réalisés.

Jusqu'au début de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le port de Carteret n'était qu'un simple havre dont le chenal d'entrée se déplaça plusieurs fois du pied de la falaise jusqu'à plusieurs centaines de mètres plus au sud.

Les premiers travaux destinés à stabiliser le chenal d'accès et à en limiter l'ensablement furent réalisés à partir de 1862. Leur nécessité était reconnue depuis plusieurs années : « Depuis longtemps, dans chacune de leurs séances, le conseil d'arrondissement et le conseil général ont signalé le mal et demandé qu'on y appliquât un prompt remède. Ce besoin se fait sentir encore plus vivement depuis la découverte du banc d'huîtres qu'on exploite en ce moment dans la Manche » (pétition des « capitaines, patrons et pêcheurs du port de Carteret à Monsieur le Préfet de la Manche ». 6 juillet 1853).

Le plan du havre de Carteret en 1876 donne le détail et la chronologie de l'exécution des travaux qui furent achevés en 1880 (avant le lissage au ciment de la digue rive droite on pouvait lire la date de 1880 sur le musoir). Ces aménagements furent complétés par la construction du terre-plein du port, des cales d'accès à la mer et du perré de la promenade Abbé Lebouteiller.

Les sables qui avaient tendance à exhausser le chenal furent retenus par la



